

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune convoqué le 23 janvier deux mille vingt cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Simone VALOT, Maire.

. **Présents** : CASENOVE Claire, CUSSEY Alain, DALOZ Jean Marie, FONTANIER Marilyne, HUMBERTJEAN Christine, KERN Isabelle, LINIGER Mathieu, PICOT Didier, VALLET Jean-Noël, VALOT Simone et VANDELLE Irène.

. **Absents** : AL-GHAZI Yves, CHEVASSU Marc, GIRARDOT Maxime et SPRICH Aurélien,

. **Secrétaire de séance** : Marilyne FONTANIER.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la séance du 17 décembre 2024
2. Budget : dépenses nouvelles d'investissement 2025
3. Convention partenariat bibliothèque entre le département du Doubs, la commune d'Arc et Senans et la commune associée de Liesle
4. SCOT Loue Lison : Arrêté du projet de SCOT Loue Lison
5. Situation du service périscolaire
6. Questions diverses.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente déclare la séance ouverte.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024

Le conseil approuve le compte-rendu à 10 voix Pour.

2.Budget : dépenses nouvelles d'investissement 2025

N° 2025/001

Mme le Maire expose au Conseil que le Code Général des Collectivités Territoriales dans son article L.1612-1 prévoit la possibilité jusqu'à l'adoption du budget d'autoriser l'exécutif de la collectivité à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est proposé d'autoriser Mme le Maire à bénéficier de ces dispositions pour engager les dépenses nouvelles urgentes d'investissement du budget principal et de deux budgets annexes.

L'exposé de Mme le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, soit à 10 voix Pour :

- autorise Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au titre de 2025 et jusqu'à l'intervention du budget de cet exercice, dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2024.
- précise que le montant maximum et l'affectation par chapitres des crédits budgétaires correspondants sont mentionnés dans les tableaux ci-dessous :

	Dépenses réelles d'investissement	
	Crédits ouverts en 2024	Limite du ¼
Budget Principal		
Chapitre 20	3 750 €	938 €
Chapitre 21	93 600 €	23 400€
Service EAU		
Chapitre 21	8 000 €	2 000€
Service Bois TVA		
Chapitre 21	18 000 €	4 500 €

3. Convention partenariat bibliothèque entre le département du Doubs, la commune d'Arc et Senans et la commune associée de Liesle

La convention qui lie nos bibliothèques, arrive à son terme, l'organisation a bien fonctionné mais un point semble devoir être précisé.
Proposition de reporter au prochain conseil.

4. SCOT Loue Lison : Arrêté du projet de SCOT Loue Lison

N° 2025/002

Mme la Maire a présenté le projet d'arrêté du Scott Loue Lison voté par le conseil communautaire du 5 novembre 2024.

Après discussion, le conseil municipal accepte le projet,

Vote : 5 voix Pour, 5 voix Abstentions, la voix de Mme le Maire est prépondérante par conséquent, 6 voix Pour.

Arrivée d'Isabelle Kern

5. Situation du service périscolaire

Depuis le début d'année scolaire, la fréquentation du nombre d'enfants ne cesse d'augmenter. Des difficultés apparaissent ces derniers mois, des refus de prise en charge des enfants ont été formulés afin de respecter le taux d'encadrement et la surface nécessaire à l'accueil. Une rencontre avec la Mairie de Buffard a été réalisée avec la mairie de Liesle. Ce jour le 28/01/2025, une rencontre a eu lieu avec les mairies de Buffard/Liesle et les Francas.

Plusieurs solutions ont été évoquées afin d'éviter l'augmentation des tarifs, un courrier à destination des parents pour voir si certains parents peuvent garder les enfants, sollicitation de bénévoles, utiliser la salle des fêtes ou salle de motricité ou embaucher.

D'autre part, le conseil vote à 11 voix Pour afin de lancer un marché en appel d'offre Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens pour la rentrée 2025.

6. Questions diverses

-Visite de l'EPAGE, suite aux inondations d'octobre, une étude va être mise en place pour établir un diagnostic des flux des eaux superficielles.

-Une nouvelle association « Liesle en fleurs » a été créée récemment, une réunion de lancement a été ouverte aux bénévoles.

-Concernant le repas des aînés, le conseil s'interroge sur le fait de favoriser la venue de toutes les personnes de plus de 70 ans aux repas et réservé la distribution des colis aux personnes de plus de 80 ans, ne souhaitant pas venir aux repas, ces colis ne semblent pas plaire à tous.

-Une journée d'animation et de sensibilisation à la biodiversité aura lieu à l'arboretum en mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Liste des délibérations de la séance du 28 janvier 2025

<u>NUMERO</u>	<u>INTITULÉS</u>
2025/001	Budget : dépenses nouvelles d'investissement 2025
2025/002	SCOT Loue Lison : Arrêté du projet de SCOT Loue Lison

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
FONTANIER Marilyne		VALOT Simone Maire	
Secrétaire			

